

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Evaluations-CP-CE1-La-DEPP-peine-a-cacher-leur-inefficience>



école & société

Évaluations CP/CE1 : La DEPP peine à cacher leur inefficience

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : vendredi 6 mars 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Deux notes de la DEPP* sont parues qui présentent les résultats des évaluations que les élèves de CP et de CE1 ont passé en septembre 2019. Même s'il y a peu d'analyses, il y a quelques observations qui peuvent interroger.

La DEPP présente les résultats des élèves en les classant en trois groupes pour chaque item : sous le seuil 1 (à besoin), entre les seuils 1 et 2 (fragiles), au-dessus du seuil 2. Le problème est que l'on ne sait pas, dans le document, comment sont établis les seuils ni à quoi ils correspondent pour chacun des items. Ainsi, l'an passé un élève pouvait être classé en réussite alors qu'il n'avait que 3 bonnes réponses sur 19 à un des exercices. Le pourcentage d'élèves en situation de réussite ne permet donc pas de savoir où en sont réellement les élèves pour une compétence donnée. Lorsque la DEPP dit pour les CP que « *En français, les élèves présentent le niveau de maîtrise le plus élevé dans le domaine de la compréhension orale et le plus faible dans celui de la connaissance des lettres. En mathématiques, les résultats pointent des difficultés en résolution de problèmes mais un bon niveau de maîtrise des nombres* », on ne peut pas, sans connaître les seuils, savoir ce qu'il en est réellement.

En revanche, en comparant les résultats suivant les secteurs d'enseignement, la comparaison entre chaque item est pertinente. Ainsi, pour les évaluations CP, la note indique que « *Les écarts en français les plus marqués sont constatés en compréhension orale (de 19 à 33 points de différence entre REP+ et public hors EP selon les exercices)* ».

La remarque est également valable pour les CE1 « *les écarts les plus marqués sont constatés en compréhension orale : l'écart atteint 32 points pour la compréhension de mots lus par l'enseignant entre REP+ et public hors EP entre les proportions d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante* » et « *Les écarts sont les moins importants dans le domaine de l'écriture de syllabes ou de mots (respectivement 11 et 12 points)* ». Or il est demandé aux enseignants de mettre l'accent sur la phonologie plutôt que sur la compréhension. Il sera important de voir quelles seront les observations du ministère et ce qu'il entendra mettre en place pour réduire les écarts de compréhension entre les publics REP+ et hors EP.

Enfin les notes montrent que, pour les compétences testées à l'identique, les évolutions sont peu marquées entre 2018 et 2019, même si elles sont toutes positives sauf pour la compréhension orale de mots en CE1 qui recule de 1,4 point.

En conclusion, ces évaluations n'apprennent rien de nouveau et, d'après le retour des enseignants, elles ne leur permettent pas de mettre en place des protocoles d'aide pour les élèves les plus fragiles. Le SE-Unsa continue à dénoncer un dispositif lourd et inadapté qui ne permet pas de lutter contre les inégalités.

* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance